

Décision DG 2024/043

**DECISION PORTANT PROPOSITION TARIFAIRE 2025 DE L'EHPAD « LES BLES D'OR »
RELATIVE A LA SECTION HEBERGEMENT**

Le Directeur,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n° 2002-02 du 2 janvier 2022 rénovant l'action sociale et médico-social ;

Vu l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi 2022-217 du 21 février 2022 – article 135 (V) ;

Vu l'avis émis par le Directoire dans sa séance du 14 octobre 2024.

Propose le tarif journalier à compter du 1^{er} janvier 2025 à 60,82 €

Sevrey, le 23 octobre 2024

Le Directeur,
Philippe LEQUIEN



Diffusion :

CD 71 (1 original en RAR)

Classeur des décisions (original)

Ch. TUDO